



École des métiers
de l'**aérospatiale**
de Montréal

École des métiers de
l'aérospatiale de Montréal

5300, rue Chauveau
Montréal (Québec) H1N 3V7
Téléphone (514) 596-2376
Télécopieur (514) 596-3450
www.emam.ca

Étudiant étranger

Voici l'information nécessaire pour effectuer votre demande d'admission auprès de notre établissement d'enseignement. Nous acceptons les étudiants étrangers s'ils possèdent un certificat d'acceptation du Québec (CAQ) valide pour la formation professionnelle, un permis d'études, un permis de travail – programme de stage, un passeport et une preuve de scolarité attestant la réussite des préalables exigés.

Prendre note que le CAQ, le permis d'études et le permis de travail (programme stage) doivent être de niveau formation professionnelle.

Faire votre demande d'admission

Tout d'abord, vous (ou la personne que vous aidez) devez faire votre demande d'admission en ligne sur le site WEB de l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal par le site www.srafp.com ou par lien hypertexte accessible via notre site internet au www.emam.ca.

Code permanent

Afin de compléter votre demande, vous aurez besoin d'entrer un code permanent. Pour créer ce code qui vous servira temporairement jusqu'à ce que le Ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur (MEES) vous en attribue officiellement, vous pourrez procéder de cette façon : vous le débutez par les trois premières lettres de votre nom de famille, ensuite vous ajoutez la première lettre de votre prénom, ensuite votre date de naissance en la débutant par les deux chiffres indiquant le jour de votre naissance, suivi des deux chiffres du mois auxquels vous pourriez ajouter le nombre 50 pour informer le système du sexe féminin du demandeur, si tel est le cas. Ensuite, vous ajoutez les deux derniers chiffres de l'année de naissance et vous le terminez en ajoutant 99.

Par exemple, si je me nomme Zakari Laachfoubi et que je suis né le 26 février 1986, mon code permanent temporaire serait le [LAAZ26028699](#). Si je suis une femme et que je me nomme Sophia Perez, et que ma date de naissance est le 26 novembre 1982, mon code permanent serait le [PERS26618299](#).

Si votre nom de famille ne contient que deux lettres, par exemple Lê, veuillez ajouter la lettre X comme troisième lettre. Le code permanent pourrait être [LEXS19038199](#). Vous ne pouvez compléter qu'une seule demande à la fois.

Lettres

Ensuite, vous devrez envoyer un courriel à la secrétaire à l'admission (emam.admission@csdm.qc.ca) l'informant que votre demande d'admission est finalisée sur le www.srafp.com. Celle-ci appliquera la politique de la commission scolaire de Montréal qui est d'exiger des frais de 250 \$ pour le traitement administratif des demandes d'admission pour les étudiants étrangers (excepté les citoyens français). Si vous êtes à l'extérieur du Québec, il sera possible d'effectuer votre paiement par traite bancaire ou virement international. Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez communiquer avec le gestionnaire administratif par courriel : poirier.f@csdm.qc.ca.

Si vous êtes près de l'école, ou si une personne que vous autorisez peut se présenter à l'école durant les heures d'ouverture, vous pourrez acquitter ces frais par carte de crédit (Visa ou Mastercard), chèque certifié, mandat poste ou par Interac. Suite à la confirmation de cette transaction, il nous fera plaisir de vous produire une lettre d'inscription détaillée vous permettant de faire votre demande de visas pour études. Le coût associé à votre formation sera précisé sur cette lettre.

Prendre note que les lettres sont produites une fois par semaine, soit les lundis (les mardis lors des congés fériés). Elles peuvent être envoyées par courriel ou déposées à la réception de l'école.

Coût pour l'année scolaire 2018-2019

Montage de structures en aérospatiale : 12 542,40 \$ pour les personnes âgées de moins de 20 ans et de 12 169,33 \$ pour les personnes âgées de plus de 20 ans.

Montage de câbles et de circuits : 12 834,78 \$ pour les personnes âgées de moins de 20 ans et de 12 473,19 \$ pour les personnes âgées de plus de 20 ans.

Montage mécanique en aérospatiale : 17 350,51 \$ pour les personnes âgées de moins de 20 ans et de 16 897,08 \$ pour les personnes âgées de plus de 20 ans.

Techniques d'usinage : 25 987,84 \$ pour les personnes âgées de moins de 20 ans et de 25 238,45 \$ pour les personnes âgées de plus de 20 ans.

Tôlerie de précision : 17 249,39 \$ pour les personnes âgées de moins de 20 ans et de 16 776,00 \$ pour les personnes âgées de plus de 20 ans.

Particularité pour un citoyen français

La Loi sur l'instruction publique du Québec précise qu'un ressortissant Français est exempté des droits de scolarité (frais de formation), car une entente est signée entre le Québec et la France. Vous n'aurez qu'à déboursier les frais de services complémentaires et de matériel scolaire pour un coût approximatif situé entre 375 \$ et 800 \$.

Entente de paiement

Il sera possible d'établir une entente de paiement avec l'adjoint administratif de l'école, disponible sur rendez-vous, quelques jours avant de commencer votre programme, dans la mesure où votre dossier est complet. Votre lettre pourra vous être acheminée par courriel en format PDF (impression couleur requise), ou nous pourrions vous la déposer (en quatre exemplaires) au comptoir du secrétariat afin que vous (ou quelqu'un que vous autorisez) puissiez venir la chercher, ou bien nous pourrions vous les faire parvenir par la poste si vous indiquez une adresse au Québec sur votre formulaire d'admission informatisé (cela pourrait être une personne qui vous aide à faire vos démarches et qui demeure au Québec).

Documents requis à votre dossier

Voici la liste des documents originaux qui devront être présentés à la réception de l'école :

- CAQ valide pour la formation professionnelle
- Permis d'études valide
- Demande d'admission complétée en ligne sur le site srafp.com (elle doit être imprimée et signée par l'étudiant)
- Certificat de naissance (autant que possible)
- Passeport valide
- Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec ou une preuve de réussite du test de développement général (TDG) au Québec*
- Permis de travail – Programme de stage (s'obtient gratuitement)

Test de développement général (TDG)

*Pour la passation du TDG, nous vous informons qu'il est possible de le faire au centre Champagnat, situé à Montréal. Il est à noter que ce test ne peut être passé qu'au Québec et qu'il n'est accepté que pour les personnes âgées de plus de 18 ans. Pour les étudiants étrangers, des frais de 100 \$ sont exigibles pour passer le TDG.

Test de Développement Général (TDG)

Préalable à l'admission aux programmes en formation professionnelle

La réussite du test de développement général donne la possibilité d'avoir accès aux programmes de formation professionnelle aux personnes qui n'ont pas les préalables scolaires normalement requis par ces programmes.

Selon le programme de formation professionnelle choisi, certains **préalables spécifiques** pourront cependant être complétés avant de passer le TDG, ou après, en concomitance. Une rencontre avec un conseiller des SARCA du centre Champagnat permettra d'établir le parcours nécessaire.

- le TDG comprend 100 questions avec choix de réponses
- les 100 questions sont regroupées en sections qui sont minutées
- la durée totale de la séance est de 2 heures
- l'utilisation de la calculatrice (fournie par le centre) est permise pour la partie « résolution de problèmes »

Le seuil de réussite est de 45% pour l'ensemble du test

Le droit de reprise ne peut s'exercer qu'après un an suivant la date de passation du test. Dans ce cas, le test doit être repris dans son ensemble.

INSCRIPTION AU TDG

Les personnes intéressées à s'inscrire au TDG doivent se présenter aux SARCA du Centre Champagnat. Après une rencontre avec une conseillère, l'inscription se fait en personne afin de procéder à l'ouverture d'un dossier.

Voici les coordonnées du Centre Champagnat Centre de formation générale aux adultes

5017, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec) H2J 2X9
c-champagnat@csgm.qc.ca
Téléphone : 514-350-8060
Télécopieur : 514-350-8813
Deux (2) rues à l'est du métro Laurier

Les programmes de l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal

Programmes qui n'exigent pas de préalables spécifiques

Montage de structures en aérospatiale
Montage mécanique en aérospatiale
Montage de câbles et de circuits

Programmes qui exigent des préalables spécifiques

Techniques d'usinage : Langue d'enseignement **3053-1** Mathématiques **2102-3**
Tôlerie de précision : Mathématiques **1101-3**

Afin d'être admissible à l'un de ces programmes avec le TDG, vous devez vous inscrire aux préalables spécifiques exigés. Vous pourriez être admissible à ces programmes de formation professionnelle en présentant votre preuve d'inscription à la FAD@ (formation à distance assistée) pour ce ou ces préalables spécifiques ainsi qu'en présentant votre preuve de réussite au TDG. Afin de vous inscrire à la FAD@, vous pouvez vous informer auprès du Centre Champagnat de la CSGM. Voici également le lien sur Internet :

<http://www.csgm.qc.ca/EducationAdultes/FormationDistance.aspx>

Veillez noter que si vous faites votre admission avec un TDG, il n'est pas nécessaire de présenter une équivalence d'études du MIDI (anciennement MICC) à votre dossier d'admission.

Programme qui exige la passation d'un test d'admission

Montage mécanique en aérospatiale

Comme un test d'admission est requis, vous devrez vous présenter à ce test, et ce dernier aura lieu dans les locaux de l'école quelques semaines avant le début du cours. Seuls les candidats retenus pourront être admis au programme. Vous recevrez une convocation à ce test uniquement par courriel. Veuillez, S.V.P., vous assurer d'enregistrer votre adresse courriel dans votre demande d'admission en ligne (www.srafp.com).

Aucune exception n'est applicable à cette politique.

ÉQUIVALENCE D'ÉTUDES

Prenez note que ce document est un résumé. Pour la procédure complète, veuillez consulter le site officiel du ministère sous la rubrique « Évaluation comparative » à l'adresse suivante :

<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/education/evaluation-comparative/depot-demande/bureau.html#montreal>

Pour déposer votre demande, vous devez l'acheminer par courrier à l'adresse suivante :

**Direction du courrier, de l'encaissement et de l'évaluation comparative
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
285, rue Notre-Dame Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Y 1T8**

- **Les frais de 113 \$ CA sont pour l'ouverture et le traitement de votre dossier**
- **Prévoir un délai d'attente de 12 à 14 mois**

Vous pouvez faire votre paiement par carte de crédit (*Visa, Mastercard ou American Express*), par carte de débit ou par chèque visé, mandat poste ou mandat bancaire fait à l'ordre du ministre des Finances du Québec. **Aucun remboursement ne sera effectué.**

Assurez-vous de joindre (**aucune photocopie**) :

- Un document d'identité officiel (original ou certifié conforme) correspondant au nom qui figure sur les documents scolaires que vous présentez, tels que : certificat de naissance, certificat de sélection du Québec, passeport, carte de citoyenneté, visa ou carte de résidence permanente.
- Les **originaux** des diplômes et des relevés de notes ou des copies de ces documents certifiés conformes par l'établissement d'enseignement fréquenté ou par des autorités gouvernementales responsables de la formation reçue.
- Les traductions de vos documents scolaires effectuées ou vérifiées par un **traducteur membre de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec** (www.OTTIAQ.org), si rédigées dans une autre langue que le français ou l'anglais.

Le formulaire de demande d'évaluation comparative complété et signé par le demandeur.

Permis de travail – Programme de stage (gratuit)

Pour faire une demande de permis de travail – Programme de stage, voici les liens utiles :

<http://www.cic.gc.ca/francais/information/demandes/emploi-etudiants.asp>

<http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/trousses/form/IMM5583F.PDF>

Le formulaire à compléter est : IMM 5710 :

<http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/trousses/form/imm5710F.pdf>

Autres informations :

<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/etudes/Brochure-Etudier-Formation.pdf>

Si vous étudiez ou avez réussi un programme de formation professionnelle menant à un DEP ou à une ASP d'une durée de 900 heures ou plus et que vous envisagez prolonger votre séjour au Québec dans la perspective d'y vivre de manière permanente, vous pourriez être admissible au dépôt sur place d'une demande de Certificat de sélection du Québec (CSQ) menant à la résidence permanente. Plusieurs critères seront examinés, dont votre connaissance du français.

<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/etudiants/demeurer-quebec/demande-csq/etudiants-quebec/lieu-moment-depot.html>

Programme d'assurance-accident aux élèves

La CSDM s'engage à assurer un environnement sécuritaire en milieu scolaire en informant les parents de leur responsabilité à l'égard du programme d'assurance-accident aux élèves. Par conséquent et afin de couvrir les besoins des élèves de la CSDM durant l'année scolaire 2018-2019 en matière d'assurance-accident aux élèves, le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières de la CSDM vous propose de vous référer aux compagnies d'assurances suivantes : *La Capitale* ou *Desjardins Sécurité financière*.

Compagnie d'assurances : La Capitale

Téléphone : 1 – 866 612.3473

Site Internet :

<http://www.lacapitale.com/fr/particuliers/assurances/assurance-accident/accimum>

Compagnie d'assurances Desjardins Sécurité financière

Téléphone : 1 - 877 888.4873

Site Internet :

http://www.desjardins.com/fr/particuliers/produits_services/assurances_pers/accirance/

Dépôt de votre dossier à l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal

Lorsque votre demande d'admission sera complète, vous pourrez vous présenter en personne au secrétariat de l'école, entre 8 h et 19 h 30 du lundi au vendredi, et nous ferons des copies certifiées conformes de tous vos documents.

Votre demande d'admission sera alors traitée et une place pourra vous être attribuée dans un groupe selon nos capacités d'accueil.

Notez qu'il est possible que le groupe initial pour lequel nous avons traité votre demande soit complet et qu'il nous soit impossible de vous y intégrer. Dans ce cas, nous transférerons votre demande dans le groupe suivant.

Sites Internet

De plus, je vous invite à visiter les sites internet suivants :

www.tacarrierecolle.ca, site réalisé par *Jobboom* en collaboration avec l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal

<http://www.formationeda.com/formationeda.php>, éducation aux adultes

www.cic.gc.ca, immigration Canada

www.immigration-quebec.gouv.qc.ca, immigration Québec

<http://csdm.ca/formation-professionnelle/services/reconnaissance-des-acquis-et-des-competences/>, Reconnaissance des acquis

www.clicfp.qc.ca, informations sur les métiers et la formation professionnelle

www.toutpoureussir.com, information sur les métiers en formation professionnelle

www.inforoutefpt.com, information scolaire et professionnelle

www.csdm.qc.ca/sarca, service d'accueil, d'accompagnement et de références de la Commission scolaire de Montréal

www.cra-arc.gc.ca/tx/nnrstdnts/ndvdlstdnts-fra.html, Agence du revenu du Canada

<http://montreal.kijiji.ca/f-immobilier-chambres-a-louer-colocs-W0QQCatIdZ36>, chambres à louer

<http://montreal.kijiji.ca/f-immobilier-appartements-condos-W0QQCatIdZ37>, appartements à louer

CEGEP Rosemont : résidence pour étudiants
514-376-1620

Pour effectuer votre paiement initial de 250 \$ et pour obtenir votre lettre d'inscription, veuillez S.V.P. communiquer avec la secrétaire à l'admission par courriel : emam.admission@csdm.qc.ca. Nous demeurons donc dans l'attente de votre suivi.

Nous vous remercions d'avoir choisi l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal et nous vous souhaitons d'atteindre vos objectifs professionnels.

2019-02-04